

issio système de gouvernement, droit que nous avons accordé à d'autres en vertu des
tam principes sacrés de la charte des Nations Unies.

ucc Troisièmement, les événements se situent dans une perspective encore plus
la vaste, et j'estime que c'est ainsi qu'il faut en envisager le déroulement au Viet-
nam. Je ne veux pas faire valoir à la Chambre la théorie du "domino" ou toute
érie autre théorie à la mode en ce moment. Mais je dis bien que l'on ne saurait
nflit envisager la situation au Vietnam sous un angle isolé. Le Laos, pays voisin, a,
ler à toutes fins utiles, été démembré. La partie du pays sous la férule du Pathet
stes Lao est utilisée librement pour acheminer hommes et matériel du Vietnam du
us Nord au Vietnam du Sud. Des membres des forces armées du Vietnam du Nord
acti ont attaqué ouvertement, et à maintes reprises, les forces armées du Gouverne-
sem ment royal du Laos, violant ainsi nettement leurs engagements solennels pris en
d'ho 1962 à la conférence de Genève, à laquelle participait le Canada.

En Thaïlande du nord-est et du sud commence à se manifester le même genre
de terreur qui a marqué la première phase d'insurrection au Vietnam du Sud.
por Comme dans le cas de ce dernier, l'étranger est complice de ces insurrections.
e V Mais avec la différence que le front patriotique Thai, comme on l'appelle, reçoit
cicio toujours des ordres de Pékin. Au cours des dernières semaines, à ce mouvement
blique s'est associée une nouvelle organisation clandestine, la Ligue et l'armée de libé-
lein ration nationale de Malaysia, qui s'est fixé pour objectif de renverser le Gouver-
ong nement de Malaysia par des moyens révolutionnaires.

Doit-on sérieusement supposer que tous ces mouvements naissent du fait que
les voies légitimes, permettant au dissentiment local de s'exprimer, ont été fer-
mees dans ces pays? Ou bien font-ils partie d'un plan de révolution permanente
gens émanant de certains milieux? J'engage la Chambre, en ma qualité de secrétaire
n ca d'Etat aux Affaires extérieures, à examiner sérieusement ces questions avant de
ce condamner la politique américaine au Vietnam.

cul Voilà notre évaluation des forces en présence dans ce conflit. Certains vou-
re ssi draient nous faire changer d'opinion simplement pour affirmer l'indépendance
le s du Canada, comme si l'indépendance consistait seulement à adopter une attitude
cas contraire à celle de nos amis. Notre politique en l'occurrence est le fruit d'un
nstitu jugement loyal porté sur la situation et il est libre de toute contrainte exercée
de s par les États-Unis ou un autre pays. Dans cette affaire, nous manifestons la même
indépendance que le Gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne. Je dis
es b à la Chambre qu'après avoir été engagés activement depuis plus de 11 ans dans
rem l'affaire du Vietnam, nous sommes parfaitement capables d'en arriver à une libre
tte d'appréciation de cette situation sans nous appuyer sur des données inexactes. La
urd' question que nous devons assurément nous poser est celle-ci: pouvons-nous fein-
de e dre d'ignorer la menace d'agression de ces fronts de libération communistes en
le S Asie?

libre Pouvons-nous ne pas tenir compte de la situation en Europe, il y a 20 ans?
e so Je ne dis pas que les deux situations peuvent se comparer. Sans aucun doute,
prop une détente s'est produite en Europe entre l'Ouest et l'Union soviétique. Je parle